

L'ABBE PROVANCHER

(Continué de la page 104)

Mais à cette époque,—et jusqu'à 1852,—Nicolet appartenait encore au diocèse de Québec, et c'est à Québec même que le séminariste, après avoir terminé son cours de théologie, alla recevoir la consécration sacerdotale des mains de Mgr P.-F. Turgeon, coadjuteur de Mgr Signay.

Il s'était préparé, en suivant la retraite ecclésiastique du diocèse, à ce grand événement, le plus mémorable de tous ceux de la vie d'un prêtre. Une grand'messe termina ces pieux exercices qui, de nos jours encore, sont suivis avec un égal empressement par les membres du corps ecclésiastique, et ce fut à cette grand'messe que se fit l'ordination, le 12 septembre (1844). Quatre autres lévites reçurent, en même temps que M. Provancher, l'onction sacerdotale : c'étaient MM. J.-H. Dorion (décédé à Sainte-Anne d'Yamachiche, 1889), J.-P.-F.-L. Langevin (le futur évêque de Rimouski, où il mourut en 1892), W.-W. Moylan (entra chez les jésuites, et mourut à Fordham, N.-Y., 1891), et A. Racine (qui décéda, en 1893, évêque de Sherbrooke). Comme on le voit, les cinq nouveaux prêtres devaient se suivre d'assez près au tribunal du Souverain Juge, puisqu'ils quittèrent ce monde tous les cinq de 1889 à 1893. Aucun ne devait célébrer ses noces d'or sacerdotales, dont la date se serait trouvée cette année même, 1894.

Le 12 septembre 1844, on était sans doute tout à la joie du présent, et l'on s'occupait bien peu du lointain avenir. La cérémonie, que présida ce jour-là Mgr le coadjuteur de Québec, dut être assez belle pour absorber toute l'attention. Je ne sais rien de plus touchant, dans notre culte catholique où le cœur a si belle part, que la première communion des enfants d'une paroisse, l'ordination d'un prêtre et la clôture d'une retraite ecclésiastique. Eh bien, cette fois, ces deux dernières cérémonies se trouvaient réunies en une seule, et une double émotion devait mettre des larmes bien douces aux